



ON EN PARLE

PESTICIDES : EN ROUTE POUR LE ZÉRO PHYTO !

✍ VALÉRIE PUTZEYS



Parce que leur toxicité sur les milieux naturels et sur l'organisme humain est de plus en plus avérée, les pesticides constituent une préoccupation majeure d'environnement et de santé publique. Depuis plusieurs années, la Wallonie s'est résolument engagée à réduire leur utilisation à son strict minimum. Des mesures qui concernent, en première ligne, les agriculteurs et les gestionnaires d'espaces verts. Mais aussi chacun d'entre nous.

C'est en 2013 que le Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) a été adopté. Il traduit, au niveau régional, l'objectif poursuivi par la directive européenne 2009/128/CE qui préconise une utilisation des pesticides compatibles avec le développement durable.

Les mesures inscrites dans le programme visent à renforcer la protection des eaux de surface et des eaux souterraines et à favoriser le recours à des moyens non chimiques dans la gestion des espaces verts.

Doté d'un large volet juridique, le PWRP est à l'origine de plusieurs réglementations dont certaines nous concernent directement en tant que particulier :

► Depuis 2014, il est interdit de traiter chimiquement les trottoirs et les surfaces imperméables (terrasses, pentes de garages, allées...) reliées au réseau de collecte des eaux pluviales. La loi prévoit également des « zones tampon » sur lesquelles l'application de pesticides est également proscrite. Ces zones concernent sou-

vent des terrains privés (ex. fond de jardin qui se termine par un ruisseau).

► Mieux connu sous le nom de sa principale marque commerciale « Roundup », le glyphosate est l'herbicide le plus utilisé dans le monde. Il est classé comme cancérigène probable. En Wallonie, son utilisation est interdite par les particuliers depuis le 1^{er} juin 2017. Le Gouvernement fédéral a emboîté le pas en interdisant, en octobre 2018, la commercialisation de l'ensemble des herbicides totaux de synthèse.

► Depuis le 1^{er} juin 2018, il est interdit de recourir aux produits phytopharmaceutiques à moins de 50 m des espaces fréquentés par les groupes dits « vulnérables » : enfants, femmes enceintes, malades et personnes âgées. Sont entre autres concernés les écoles, les crèches, les centres de loisirs, les maisons de repos, les hôpitaux, les centres sportifs...

En savoir plus sur le Programme wallon de Réduction des Pesticides www.pwrp.be

UN PEU DE VOCABULAIRE

Communément, on utilise le vocable « pesticides » pour désigner l'ensemble des produits utilisés pour lutter contre les organismes indésirables (chenilles, mauvaises herbes, limaces, pucerons, rongeurs...). La loi fait toutefois une distinction entre :

- **Les produits phytopharmaceutiques** qui protègent les plantes contre les ravageurs ou détruisent les mauvaises herbes. Ils sont surtout utilisés en agriculture. Il s'agit principalement des herbicides, des fongicides et des insecticides.
- **Les biocides** luttent aussi contre les organismes nuisibles, mais ils ne sont pas strictement liés à l'agriculture. On retrouve notamment dans cette catégorie, les produits de protection du bois, les désinfectants, le poison à souris ou encore les répulsifs.

ZÉRO PHYTO À PARTIR DU 1^{ER} JUIN

Le 1^{er} juin 2019, une nouvelle étape importante sera franchie. Après une période de transition de cinq ans, le zéro phyto sera d'application dans tous les espaces verts publics. Plus aucun produit phytopharmaceutique ne sera autorisé pour entretenir trottoirs, bords de routes, parcs, cimetières...

► **Envie de savoir où en est votre commune en la matière ? Consulter la cartographie sur www.adalia.be**





JARDINER SANS PESTICIDES : ON S'Y MET TOUS !

Que faire pour désherber les allées en gravier ? Comment se débarrasser des limaces dans le potager ? Quelles solutions face aux pucerons qui prolifèrent sur les rosiers ? Des alternatives aux granulés bleus, Roundup et autres substances chimiques existent. Suivez le guide !

Le guide, c'est Adalia 2.0. Tirant son nom d'une coccinelle grande mangeuse de pucerons, cette asbl a été mandatée par les autorités régionales pour sensibiliser et informer professionnels et grand public au jardinage en mode zéro phyto.

Forte de son expérience, cette équipe composée d'experts procure conseils concrets et astuces pratiques pour répondre à vos interrogations et vous aider à changer vos habitudes.

En partenariat avec d'autres opérateurs (SPW, Comité régional phyto...), Adalia est active sur de nombreux fronts :

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Cheville ouvrière du Printemps sans pesticides (voir ci-dessous), l'asbl organise également le concours **Wallonie en Fleurs** et la **Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs** qui aura lieu cette année du 18 mai au 2 juin.

UN SITE INTERNET DIDACTIQUE

Conseils au jardin, recettes naturelles, techniques d'entretien en fonction du type d'espace vert, vidéos didactiques, brochures et fiches à télécharger... le site www.adalia.be constitue une mine d'informations pour la pratique du jardinage sans pesticides.

UN RÉSEAU DE JARDINERIES

Sous le label « **Jardiner Sans Pesticides** », on retrouve une quarantaine de pépinières et jardineries engagées en faveur du zéro phyto. Ils sensibilisent leurs clients sur le danger des pesticides et les orientent vers des techniques préventives et des solutions non chimiques.

DES FORMATIONS ET ANIMATIONS

Tables rondes sur le fauchage tardif, journées techniques, ateliers coccinelles dans les écoles, réalisation de purin d'orties, conférences sur les amis et ennemis du jardinier, cycle annuel de formations pour les gestionnaires d'espaces publics... les multiples modules proposés s'adaptent au contexte, au public et à la demande.



PARTICIPEZ AU PRINTEMPS SANS PESTICIDES !

Chaque année, le Printemps Sans Pesticides fait le point sur les dangers des pesticides et, surtout, montre qu'il existe d'autres voies aux pratiques de jardinage.

Du 20 mars au 20 juin, partout en Wallonie, des activités à destination de publics variés sont programmées : projections-débats, conférences, ateliers, animations, démonstrations, spectacles, balades ou portes ouvertes....

Le principe est simple : réunir les acteurs (pépiniériste, agriculture, association...) et les participants en quête d'information et d'exemples « pour y croire », ou qui tout simplement recherchent des activités liées à l'environnement.

L'événement se clôturera le samedi 15 juin au Parc d'Enghien par une grande fête. Une foule d'activités pour petits et grands vous y attendent : concerts, conférences, animations, découverte du parc, etc.

• **Et pour tout savoir sur les activités proposées région par région de mars à juin : www.printempsanspesticides.be**

